

Votants : 81  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 18 mai 2018  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 29 mai 2018

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 28 mai 2018

### DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE PRAHECQ POUR SON PROJET DE REHABILITATION D'ECLAIRAGE PUBLIC

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIIN, Daniel BAUDOUIIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Marie-Chantal GARENNE, Robert GOUSSEAU, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Jeanine BARBOTIN à Dominique SIX, Carole BRUNETEAU à Jérôme BALOGE, Christelle CHASSAGNE à Christine HYPEAU, Alain CHAUFFIER à Marie-Christelle BOUCHERY, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Michel HALGAN à Rabah LAICHOURE, Anne-Lydie HOLTZ à Michel PAILLEY, Simon LAPLACE à Florent SIMMONET, Sophia MARC à Jacques BILLY, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, Rose-Marie NIETO à Lucien-Jean LAHOUSSE, René PACAULT à Florent JARRIAULT, Alain PIVETEAU à Monique JOHNSON, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET, Elodie TRUONG à Josiane METAYER

#### **Titulaires absents suppléés :**

Jean-Claude FRADIN par Dominique MARQUIS, Gérard GIBault par Patrice VIAUD

#### **Titulaires absents :**

Pascal DUFORESTEL, Jean-Martial FREDON, Adrien PROUST, Céline VALEZE, Michel VEDIE

#### **Titulaires absents excusés :**

Jeanine BARBOTIN, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Michel HALGAN, Anne-Lydie HOLTZ, Simon LAPLACE, Sophia MARC, Jean-Pierre MIGAULT, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Alain PIVETEAU, Nathalie SEGUIN, Elodie TRUONG

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Yamina BOUDAHMANI

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 28 MAI 2018

#### **DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE PRAHECQ POUR SON PROJET DE REHABILITATION D'ECLAIRAGE PUBLIC**

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Vu l'article L5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la délibération du 26 septembre 2016 approuvant le pacte financier et fiscal de solidarité 2016-2021,  
Vu la délibération du 17 octobre 2016 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) 2016-2018,  
Vu la délibération du 22 février 2018 de la Commune de PRAHECQ adoptant le plan de financement de l'opération « Réhabilitation du réseau d'éclairage public par des solutions Leds ».

La commune de PRAHECQ a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 30 200,55 euros au titre du PACT 2016-2018 pour son projet de « Réhabilitation du réseau d'éclairage public par des solutions Leds ». Le coût total des travaux s'élève à 90 401,10 HT. La CAN est sollicitée avec l'appui financier du PACT 2016-2018 à titre complémentaire, avec un autofinancement communal, de 30 200,55 euros.

Ce projet permettra :

- De remplacer 138 éclairages en vapeur de mercure, jugés énergivores, techniquement obsolètes et coûteux au titre de la maintenance et de la consommation d'électricité, par des éclairages Leds, dont les caractéristiques techniques permettent de réduire la consommation d'énergie notamment. Le remplacement de ces 138 éclairages serait réalisé en trois tranches sur les années 2018 et 2019.

Ce projet répond, au sens de l'article 2 du règlement du PACT 2016-2018, aux enjeux :

- d'efficacité énergétique et de mise aux normes des équipements : Réhabilitation du réseau d'éclairage public avec des solutions réduisant la consommation d'énergie.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Attribuer une subvention de 30 200,55 euros au titre du PACT 2016-2018 à la commune de PRAHECQ,

- Autoriser le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 6 du règlement du PACT 2016-2018 et les documents afférents.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 81  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Jérôme BALOGÉ**

**Président**

**COMMUNE**  
**de**  
**PRAHECQ**  
(Mairie 79230 PRAHECQ)

Nombre de membres:  
en exercice: 19  
présents: 13  
votants: 13

Délibération n°D201802-08

OBJET : ECLAIRAGE PUBLIC -  
PROGRAMME DE REMPLACEMENT  
DE LANTERNES

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille dix-huit  
le 22 février à 20 heures 30,  
le Conseil Municipal, dûment convoqué,  
s'est réuni en session ordinaire,  
au lieu habituel de ses séances,  
sous la présidence de M. Claude ROULLEAU, Maire  
Date de convocation : 13 février 2018.

Présents : Mmes et Ms. BONNEAU Christine, GABILLY Alain, GACOUGNOLLE Eric, GELIN Marina, GONNORD Pascal, GOURÇON Jean-Marc, GUERINEAU Corinne, LOUMÉ Nathalie, MARTIN François, MOINARD Christophe, MOINARD Philippe, ROULLEAU Claude et TROUVÉ Virginie.

Absents : Mmes et Ms. BARANGER Fabrice, FERRE Béatrice, MAGNERON Sébastien et MASSETEAU Cécile.

Excusées : Mmes et LUSSIEZ Sonia et THIOU Sylviane.

Secrétaire de séance : Mme GELIN Marina.

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur GONNORD Pascal.

Monsieur GONNORD Pascal présente le projet de changement des lanternes à vapeur de mercure par des lanternes en solutions leds pour un montant de 90 401,10 € H.T. et souligne l'impact que ce projet aurait sur le coût de la maintenance et sur la consommation en électricité de l'éclairage public.

Il propose que ce programme d'investissement puisse être réalisé en trois tranches réparties sur 2018 et 2019.

A l'unanimité, les membres du Conseil :

- acceptent le programme de remplacement de lanternes par des solutions leds en trois tranches sur 2 ans à compter de 2018 pour un montant total de 90 401,10 € H.T. par SEOLIS comme suit :
- Tranche n°1 : 49 points lumineux – 31 646,92 € - troisième trimestre 2018,
  - Tranche n°2 : 41 points lumineux – 29 434,89 € - quatrième trimestre 2018
  - Tranche n°3 : 48 points lumineux – 29 319,29 € - premier trimestre 2019.

- décident d'approuver le plan de financement prévisionnel comme suit :

DEPENSES	RECETTES
Travaux : 90 401,10 € H.T.	Commune – autofinancement : 30 200,55 €
	CAN – PACT : 30 200,55 €
	SIEDS : 30 000 €

- autorisent Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, Monsieur GONNORD Pascal à signer tout document afférent et notamment les demandes de subventions auprès du SIEDS,

Accusé de réception en préfecture  
079-217902162-20180222-2018-02-08-DE  
Date de télétransmission : 26/02/2018  
Date de réception préfecture : 26/02/2018

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20180528-C03-05-2018-DE  
Date de télétransmission : 01/06/2018  
Date de réception préfecture : 01/06/2018

- > autorisent Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, Monsieur GONNORD Pascal à solliciter une subvention auprès de la C.A.N. dans le cadre du PACT,
- > décident d'imputer ces dépenses à l'opération n°0266 ECLAIRAGE PUBLIC.

**Certifié exécutoire**  
Reçu en Préfecture  
le: 26/02/2018  
Publié ou Notifié  
le 26/02/2018

  
Pour le Maire,  
L'Adjoint délégué  
Pascal GONNORD

*Fait et délibéré les jour, mois et an sus-dits*  
*Au registre sont les signatures*  
*Copie certifiée conforme*  
*A Prahecq le 24 février 2018*  
*Le Maire,*  
*Claude ROULLEAU.*



Accusé de réception en préfecture  
079-217902162-20180222-2018-02-08-DE  
Date de télétransmission : 26/02/2018  
Date de réception préfecture : 26/02/2018

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20180528-C03-05-2018-DE  
Date de télétransmission : 01/06/2018  
Date de réception préfecture : 01/06/2018